

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25162589*****Déposé / Reçu le****18 DEC. 2025**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0832 457 166****Nom**(en entier) : **SAGEVAS**

(en abrégé)

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 209A, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur unique ; Démission administrateur ;
Démission administrateur délégué ; Décharge provisoire**

Décision de l'actionnaire unique de SAGEVAS (ci-après également « la Société ») prise le 11 décembre 2025

1. Disposition générales

Par la présente décision, l'actionnaire unique de la Société, Betsson Perch Investments AB, dont le siège social est établi à Regeringsgatan 28, SE-111 53 Stockholm, Suède, immatriculée dans le registre de l'office suédois d'enregistrement des sociétés sous le numéro d'entreprise 556090-4251, représentée par Johan Pontus Lindwall, administrateur de Betsson Perch Investments AB, exerce, conformément à l'article 7:125 du Code des sociétés et des associations, les pouvoirs de l'assemblée générale dans les matières suivantes :

- Nomination en tant qu'administrateur d'OPEN2MARKET SRL, ayant son siège social à Venneborglaan 115, 2100 Antwerpen (Anvers), inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0888.570.280, représentée de manière permanente par Timothy Mastelinck ;
- Démission en tant qu'administrateur d'Alexis Murphy ;
- Démission en tant qu'administrateur délégué d'Alexis Murphy ;
- Décharge provisoire ;
- Confirmation de la décision de confier l'administration de la Société à un administrateur unique ;
- Procuration pour la publication.

2. Nomination en tant qu'administrateur d'OPEN2MARKET SRL, ayant son siège social à Venneborglaan 115, 2100 Antwerpen (Anvers), inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0888.570.280, représentée de manière permanente par Timothy Mastelinck

L'administrateur informe l'actionnaire unique que, sous réserve de sa nomination par l'assemblée générale, la société à responsabilité limitée OPEN2MARKET, ayant son siège social à Venneborglaan 115, 2100 Antwerpen (Anvers), inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0888.570.280 est disposée à accepter un mandat d'administrateur au sein de la Société.

L'actionnaire unique nomme la société à responsabilité limitée OPEN2MARKET, ayant son siège social à Venneborglaan 115, 2100 Antwerpen (Anvers), inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0888.570.280 en tant qu'administrateur, avec effet au 31 décembre 2025. Le mandat d'administrateur est conféré pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2030.

3. Démission en tant qu'administrateur d'Alexis Murphy

L'actionnaire unique prend acte de la démission d'Alexis Murphy de son mandat d'administrateur avec effet au 31 décembre 2025.

L'actionnaire unique accepte, pour autant que de besoin, la démission d'Alexis Murphy de son mandat d'administrateur avec effet au 31 décembre 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B****Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

4. Démission en tant qu'administrateur délégué d'Alexis Murphy

L'actionnaire unique prend acte de la démission d'Alexis Murphy de son mandat d'administrateur délégué avec effet au 31 décembre 2025.

L'actionnaire unique accepte, pour autant que de besoin, la démission d'Alexis Murphy de son mandat d'administrateur délégué avec effet au 31 décembre 2025.

5. Décharge provisoire

L'actionnaire unique n'est pas encore en mesure de donner décharge à l'administrateur unique pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice qui se clôturera le 31 décembre 2025, les comptes annuels de cet exercice n'étant pas encore disponibles.

Conformément à l'article 7:149 du Code des sociétés et des associations, la décharge de l'administrateur unique sera inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

Toutefois, l'actionnaire unique accorde une décharge provisoire à Alexis Murphy.

6. Confirmation de la décision de confier l'administration de la Société à un administrateur unique

Conformément aux statuts et à l'article 7:101 du Code des sociétés et des associations, l'actionnaire unique réaffirme la décision prise le 27 novembre 2027 et décide, en l'approuvant expressément, que la Société sera également administrée, à compter du 31 décembre 2025, par un administrateur unique, à savoir OPEN2MARKET, représentée de manière permanente par Timothy Mastelinck, lequel disposera de tous les pouvoirs d'administration et de représentation.

7. Publication des démissions et de la nomination

L'actionnaire unique confère procuration spéciale et irrévocable à Christoph De Preter et Lea Nchange qui, à cette fin, élisent domicile dans les bureaux de Edson Legal BV, situé Rue des Deux Églises 45, 1000 Bruxelles (Belgique), immatriculée sous le numéro d'entreprise 0777.537.251, chacun avec la faculté d'agir seul et avec pouvoir de substitution, ainsi qu'à tout autre avocat inscrit au barreau de Bruxelles et rattaché au cabinet Edson Legal, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue des décisions prises ci-dessus, en ce compris le pouvoir de signer les formulaires de publication et de certifier les décisions comme étant conformes ainsi que toute autre formalité et obligation à l'égard du guichet d'entreprise, du greffe du Tribunal de l'Entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, et de la Banque Nationale de Belgique avec une promesse de ratification par la Société si besoin en est.